



PROCÈS -VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS- ÉCOLE BEAULIEU

12 septembre 2024

Début de l'assemblée générale annuelle : 18h35. Une douzaine de parents sont présents.

1- Accueil des parents et mot de bienvenue de la direction

M. Jean Bérubé, président du conseil d'établissement (CÉ), souhaite la bienvenue aux parents, se présente et présente Mme Nadia Lapointe, directrice de l'école Beaulieu par intérim depuis avril dernier, en remplacement de Mme Sylvie Patenaude.

M. Jean Bérubé mentionne qu'il a été président du CÉ les deux dernières années et qu'il en est à la 2^e année de son mandat actuel. Il est papa de deux enfants à l'école Beaulieu, un en 5^e et une en 4^e. Il en est à sa 8^e année comme membre du CÉ.

Mme Nadia Lapointe remercie les parents d'être présents. Elle nomme qu'elle arrive du secondaire et qu'elle est très heureuse d'être présente.

Mme Marie-Soleil Lord et M. Justin Nkenmoe Simo proposent Mme Catherine Noreau comme secrétaire de l'assemblée générale annuelle des parents de l'école Beaulieu.

2- Adoption de l'ordre du jour

M. Jean Bérubé fait la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle. Il précise que trois postes au CÉ seront à combler ce soir. Si plus de parents sont intéressés, des élections auront lieu. On désigne également un minimum deux substituts.

M. Danny Cantin et Mme Marie-Soleil Lord appuient l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle.

3- Explication du conseil d'établissement

M. Jean Bérubé nomme que six parents siègent sur le CÉ. Il explique que cette instance est le pouvoir politique des parents afin d'avoir leur mot à dire dans les décisions de l'école (projet éducatif, grilles-matières, budget, matériel et sorties scolaires, etc.). Il y a environ 5 rencontres par année entre octobre et juin plus une 6^e en début d'année pour faciliter un bon début d'année scolaire. Elles ont une durée approximative de 2h.

La direction doit faire approuver certains objets au CÉ. Plus particulièrement, M. Jean Bérubé explique qu'un parent qui s'implique dans le CÉ de l'école peut influencer certaines orientations et le fonctionnement de l'école, questionner la direction et avoir un impact dans la vie de l'école. Lorsqu'on est membre, on a également accès à de l'information pertinente et privilégiée et de connaître l'équipe-école et l'environnement de nos enfants au quotidien.

Les membres de l'équipe école composent également le CÉ, ainsi que le service de garde parfois. Le mandat est de deux ans.

Les enfants sont fiers lorsque leurs parents s'impliquent dans leur école.

4- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 septembre 2023

M. Jean Bérubé explique l'obligation de faire la lecture du procès-verbal de la rencontre précédente. Les participants font la lecture du procès-verbal du 14 septembre 2023 projeté à l'écran.

Correction à faire au sujet 10 : les activités soutenues, il faut ajouter le « s » à « soutenue ».

Mme Marie-Ève Giguère et Mme Marie-Soleil Lord appuient l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de 2023.

5- Présentation du rapport annuel 2023-2024 du conseil d'établissement

La présentation du rapport annuel est une obligation et responsabilité du président du CÉ. À chaque année, le CÉ a des comptes à rendre sur ses activités. M. Jean Bérubé présente le rapport annuel 2023-2024 du CÉ de l'école Beaulieu et soulève les éléments-clés. Le rapport est affiché à l'écran.

M. Jean Bérubé note qu'il ajoutera le nom de la 2^e parent substitut élue l'an dernier (M. Chanel Archambault-Therrien) au rapport, même si elle n'a pas participé aux rencontres.

Mme Marie-Ève Giguère et M. Danny Cantin proposent l'adoption du rapport avec la correction proposée.

6- Priorités annuelles de l'école Beaulieu

Mme Nadia Lapointe nomme l'importance du projet éducatif et le suivi attentif accordé toute l'année. Le Plan d'action pour lutter contre la violence et l'intimidation (PALVI) sera également mis à jour, les règles de fonctionnement de l'école, le code de vie et la gradation des interventions prévues dans l'école.

Elle nomme les priorités annuelles de l'école Beaulieu : la santé, le bien-être et la sécurité, soit d'offrir un milieu sain et sécuritaire pour tous.

7- Élection ou renouvellement des mandats des membres « parents » au conseil d'établissement

M. Jean Bérubé rappelle que le conseil d'établissement prévoit 6 rencontres débutant à 18h30 et durent environ 2h, les lundis ou les mardis. Deux sont prévues avant Noël et trois après les fêtes. Une sera planifiée selon les besoins. Trois postes sont à renouveler pour un mandat de deux ans et on doit nommer des personnes substitués.

M. Jean Bérubé demande si des personnes sont intéressées à être membres du CÉ pour les deux prochaines années.

Parents membres :

Mme Marie-Ève Giguère
M. Karim M'Sallem
M. Justin Nkenmoe Simo

Parents substitués :

Mme Catherine Noreau
Mme Marie-Ève Chartier, mardi seulement
Mme Agathe Prieur
M. Florian Gérard

La prochaine rencontre est le 7 octobre prochain à 18h30 dans la salle du personnel.

8- Élection de la personne déléguée au comité de parents du CSSRS

M. Jean Bérubé explique les avantages de participer au comité de parents du Centre de service scolaires de la Région de Sherbrooke (CSSRS). Deux grands chantiers sont prévus cette année, soit le transport scolaire et le découpage du territoire du CSSRS. Pour s'impliquer au conseil d'administration du CSSRS, on doit être membre du comité de parents. Les rencontres du comité de parents sont prévues à tous les mois, au 2^e mercredi du mois.

• Nommer une personne déléguée et son substitut

Mme Marie-Ève Giguère sera membre au comité de parents et M. Danny Canton et Mme Marie-Soleil Lord seront substitués.

9- Présentation et compte rendu des activités de la Fondation de l'école Beaulieu

Mme Stéphanie Lefebvre présidente de la Fondation nomme qu'il manque 30 000\$ pour la réfection de la cour d'école. L'an dernier on a amassé 12 000\$.

La Fondation a besoin de parents pour contribuer, surtout considérant le projet d'envergure de réfection de la cour d'école. Les activités de campagnes organisées peuvent être par exemple : Mégabureau, Colle à moi, sapins de Noël, pique-nique de la rentrée, Patino-don pour lequel on vise d'amasser 6 000\$, Perfection - vente de fromages et articles divers, Vernissage - exposition d'œuvres d'arts avec dons volontaires). Nouveauté cette année : vente du Guide épargne Restos Plus. La Fondation prévoit intégrer 2 campagnes supplémentaires.

Seulement 4 parents sont impliqués actuellement. Mme Stéphanie Lefebvre invite les parents à s'impliquer sur le comité ou de manière sporadique pour des activités. Les parents sont toujours invités à s'impliquer, en ce sens qu'il n'y a pas de moment ciblé pour le recrutement. Le comité se rencontre environ 6 fois par année à l'école.

10- Présentation et compte rendu des activités de l'Organisme de participation des parents (OPP)

M. Jean Bérubé présente les activités soutenues par l'OPP qui manque aussi de parents bénévoles (ex. : fête des neiges, réparer des livres de bibliothèque, photos scolaires, souligner la semaine des enseignants, vaccination, décorations de Noël, d'Halloween, etc.). On a besoin de parents qui ont du temps à accorder à l'école.

L'OPP n'a plus de présidente et a besoin de bénévoles. L'OPP manque de leadership. On a besoin de quelqu'un pour assumer cette fonction. C'est très important pour l'école et les enfants.

11- Divers :

Aucun sujet.

12- Levée de l'assemblée

Mme Marie-Ève Giguère et Mme Marie-Soleil Lord proposent la levée de l'assemblée à 19h26.